

CASUM

Montréal, le 26 août 2004

Objet : Déclaration de la CASUM - processus de nomination du recteur ou de la rectrice

Aux membres de la communauté universitaire et aux candidat-e-s au poste de recteur ou de rectrice de l'Université de Montréal

La Coalition des associations et syndicats de l'Université de Montréal (CASUM) est une table de concertation qui regroupe les représentants des professeur-e-s, chargé-e-s de cours, étudiant-e-s, employé-e-s de soutien et employé-e-s d'entretien. En ce début d'année universitaire, les partenaires de la CASUM tiennent à s'adresser à la communauté universitaire, à l'aube d'une nouvelle année universitaire, au sujet du processus de nomination du prochain recteur ou de la prochaine rectrice.

Cet automne, les candidat-e-s au rectorat retenu-e-s par le comité de consultation seront invité-e-s, sur une base volontaire, à participer aux différentes étapes de la consultation publique : envoi d'une fiche biographique, envoi d'un programme d'action, débat public sur le campus, rencontre avec les syndicats et associations, etc. De plus, les différents médias présents sur le campus voudront sans doute présenter les candidat-e-s. Il ne fait pas de doute que les partenaires de la CASUM voudront rencontrer les candidat-e-s afin de discuter de leur vision du développement de l'Université de Montréal et des moyens qu'ils privilégient pour y parvenir.

La CASUM souhaite réaffirmer l'importance de la participation de tous les candidat-e-s retenus aux différentes étapes du processus de consultation. Lors de précédentes nominations au rectorat de l'Université de Montréal, certains candidats n'ont pas participé à toutes les étapes de la consultation publique, préférant se limiter à des rencontres avec le comité de consultation, avec des représentants de syndicats et associations du campus ainsi qu'avec les membres du Conseil de l'Université. Bien que les statuts de l'Université permettent cette façon de faire, une telle attitude remet en question la pertinence même de toute consultation publique dans le cadre de la nomination du prochain recteur ou de la prochaine rectrice. La décision d'un candidat ou d'une candidate de ne pas participer à toutes les étapes de la consultation publique indiquerait une incapacité à répondre aux critères énoncés dans le document de recrutement publié par le comité de consultation. En effet, dans ce document il est mentionné qu'un des critères devant guider le choix du prochain recteur ou de la prochaine rectrice est sa capacité à exercer un leadership mobilisateur, soit que cette personne doit : « ...être sensible aux réalités du milieu universitaire et être réceptive aux besoins particuliers de la communauté universitaire... ». Avant la nomination, quels indicateurs peut-on posséder sur la capacité des candidat-e-s à répondre à ce critère s'ils n'ont tout simplement pas cru bon de se présenter devant la communauté pour y présenter leur vision de l'Université et de son rôle dans le développement de la société québécoise? Comment pourrions-nous évaluer la capacité de ces personnes à défendre les valeurs qui nous sont chères: l'autonomie universitaire, la collégialité, la liberté académique, une formation axée sur la qualité, des conditions de travail qui intègrent les notions d'équité et de valorisation des différentes composantes de la communauté universitaire ? Nous souhaitons vivement que l'organisation du débat public consacre un temps de parole suffisant aux questions des membres de la communauté universitaire.

Ainsi, les partenaires membres de la CASUM attendent avec impatience de rencontrer les candidat-e-s au rectorat de l'Université de Montréal et de les voir exposer publiquement leur programme. La nomination du prochain recteur ou de la prochaine rectrice constitue un moment privilégié pour que toute la communauté se rallie à un projet mobilisateur. La consultation que nous voulons publique en est le point de départ incontournable.

Michel Caux
Président
MMF-4338

Pierre-Alain Benoît
Secrétaire-général
FAÉCUM

Stéphan Meloche
Président
SEEUM-1186

Louis Dumont
Président
SGPUM

Normand Bélisle
Secrétaire-général
AGEEFEP

Chantal Gamache
Présidente
SCCCUM

Michel Ducharme
Président
SEUM- 1244